

## II. Les meurtres : tout un art de vivre pour Néron !

Extraits de Suétone, *Vie de Néron*

<p>Ce fut par Claude qu'il commença ses meurtres et ses parricides. S'il ne fut pas l'auteur de sa mort, il en fut du moins le complice. Il s'en cachait si peu, qu'il affectait de répéter un proverbe grec, en appelant "mets des dieux" les champignons qui avaient servi à empoisonner Claude.</p>	1	A	<p>Britannicum non minus aemulatione uocis, quae illi iucundior suppetebat, quam metu ne quandoque apud hominum gratiam paterna memoria praeualeret, ueneno adgressus est.</p>
<p>Il empoisonna Britannicus parce qu'il avait la voix plus belle que la sienne, et qu'il craignait que le souvenir de son père ne lui donnât un jour de l'ascendant sur l'esprit du peuple.</p>	2	B	<p>Poppaeam duodecimo die post diuortium Octaviae in matrimonium acceptam dilexit unice; et tamen ipsam quoque ictu calcis occidit, quod se ex aurigatione sero reuersum grauida et aegra conuiciis incesserat.</p>
<p>Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil.</p>	3	C	<p>Octaviae consuetudinem cito aspernatus corripientibus amicis sufficere illi debere respondit uxoria ornamenta. Eandem mox saepe frustra strangulare meditatus dimisit ut sterilem, sed improbante diuortium populo nec parcente conuiciis etiam relegauit, denique occidit sub crimine adulteriorum</p>
<p>À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant: "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.</p>	4	D	<p>Verum minis eius ac uiolentia territus perdere statuit; et cum ter ueneno temptasset sentiretque antidotis praemunitam, lacunaria, quae noctu super dormientem laxata machina deciderent, parauit.</p>
<p>Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère.</p>	5	E	<p>lunxit parricidio matris amitae necem. Quam cum ex duritie alui cubantem uisitaret, et illa tractans lanuginem eius, ut assolet, iam grandis natu per blanditias forte dixisset: "Simul hanc excepero, mori uolo," conuersus ad proximos confestim se positurum uelut irridens ait, praecepitque medicis ut largius purgarent aegram; necdum defunctae bona inuasit suppresso testamento, ne quid abscederet.</p>
<p>Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars.</p>	6	E	<p>Parricida et caedes a Claudio exorsus est, cuius necis etsi non auctor, at conscius fuit, neque dissimulanter, ut qui boletos, in quo cibi genere uenenum is acceperat, quasi deorum cibum posthac prouerbio Graeco conlaudare sit solitus.</p>

1. Retrouve la traduction correspondant au texte latin.
2. Quelle victime se cache derrière chacun de ces textes.
3. Quelle particularité du style de Suétone retrouve-t-on dans ces textes ?
4. Bilan : Néron est-il défendable ? Justifie ta réponse.

## I. La postérité de Néron dans la littérature !

### Agrippine

Poursuis, Néron; avec de tels ministres,  
Par des faits glorieux tu te vas signaler.  
Poursuis. Tu n'as pas fait ce pas pour reculer.  
Ta main a commencé par le sang de ton frère;  
Je prévois que tes coups viendront jusqu'à ta mère.  
Dans le fond de ton cœur, je sais que tu me hais;  
Tu voudras t'affranchir du joug de mes bienfaits.  
Mais je veux que ma mort te soit même inutile;  
Ne crois pas qu'en mourant je te laisse tranquille.  
Rome, ce ciel, ce jour que tu reçus de moi.  
Partout, à tout moment, m'offriront devant toi.  
Tes remords te suivront comme autant de furies,  
Tu croiras les calmer par d'autres barbaries:  
Ta fureur, s'irritant soi-même dans son cours,  
D'un sang toujours nouveau marquera tous tes jours.  
Mais j'espère qu'enfin le ciel, las de tes crimes,  
Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes,  
Qu'après t'être couvert de leur sang et du mien,  
Tu te verras forcé de répandre le tien,  
Et ton nom paraîtra dans la race future,  
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure.  
Voilà ce que mon cœur se présage de toi.  
Adieu. Tu peux sortir.

Jean Racine, *Britannicus*, Acte V, sc 6, 1697

1. Comment comprenez-vous cette tirade d'Agrippine ? En quoi les propos d'Agrippine s'apparentent-ils à une prophétie ?
2. Trouve d'autres exemples de la postérité de Néron dans les arts.